



Analyse du poste de travail et démarche ergonomique

OBJECTIFS

- Connaître et respecter les conditions de travail optimales.
- Préserver la santé des salariés.
- Prévenir les risques psycho-sociaux.

POUR QUI ?

Tous professionnels travaillant en ESAT.

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours / 14 heures.

COÛT

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuners à la charge de l'établissement d'accueil.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas concrets,
- Animation interactive entre stagiaires et formateurs (questions/réponses, partage d'expériences),
- Selon les formations : quiz, questionnaire, mises en situation, études de cas, démarche réflexive, jeux de rôles, travail en sous-groupe, etc.,
- Exercices d'ergonomie pendant la formation,
- Projection de supports lors de la formation (diaporama, vidéos, documents techniques, etc.),
- Mise à disposition de supports pendant et à l'issue de la formation,
- Utilisation de vidéoprojecteur, tableau blanc, paperboard.

MOYENS D'EVALUATION ET DE SUIVI

- Feuille de présence,
- Evaluation de l'acquisition des objectifs par le formateur selon les moyens, pédagogiques utilisés lors de la formation
- Evaluation de la formation par les stagiaires,
- Certificat de réalisation et attestation de compétences.



PROGRAMME ET DÉROULÉ

Le programme tient compte des réformes (plan de transformation des ESAT, Loi pour le plein emploi et ses décrets, rapports IGAS, ...).

Chaque demi-journée commencera par un tour de table : le premier pour présenter et recueillir les attentes des participants, les suivants pour valider les acquis.

JOUR 1

de 9h00 à 12h30

- Définir le champ du travail, de la santé au travail et de l'ergonomie ;
- Identifier le travail prescrit et le travail réel.

de 13h30 à 17h00

- Prendre en compte la variabilité inter et intra individuelle ;
- Les déterminants de l'activité ;
- Les principes de la prévention.

JOUR 2

de 9h00 à 12h30

- Le travail d'un point de vue physiologique ;
- Présentation d'une méthode d'analyse de la charge de travail ;
- Observer une situation de travail ;
- Relever les facteurs de l'environnement physique de travail ;
- Prendre en compte tous les acteurs du système.

de 13h30 à 17h00

- Elaborer une liste de mesures susceptibles d'améliorer les conditions de travail ;
- Définir des critères de choix entre différentes mesures proposées ;
- Transférer les connaissances acquises sur la démarche ergonomique :
 - à l'analyse d'un poste de travail,
 - à l'élaboration de propositions d'amélioration de ce poste.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANTS

Catherine BESIERS-TABOURNEAU, Louis PANET